

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 20 avril à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes CAUSSADE Carole, DOMERC Valérie, Eliane DUFFAU, GALLATO Nathalie, et Mr COTONAT Cyril

Absents Excusés : Mme MARTINEZ Christine et Mrs ESQUERRA Jean-Michel, GEVAERT Jean-Marie, PERES André

Mme DOMERC Valérie est élue secrétaire de séance

1) Analyse diagnostique cimetière

Mr Frappat, du Groupe Elabor et en partenariat avec l'Association des Maires de France, est venu faire une intervention lors de ce conseil municipal afin de développer les observations relevées lors du diagnostic qu'il a établi en décembre 2017 sur les cimetières de notre commune.

Aussi, Mr Frappat a rappelé que la commune doit assurer la traçabilité des défunts quel que soit l'endroit où ils se trouvent dans le cimetière. Cela suppose de mettre en place des registres des concessions et des personnes inhumées, associés à un plan de gestion fiable garantissant la localisation précise des sépultures en Terrain Commun ou en concession particulière ainsi que celle des défunts.

Il a précisé le caractère légal de posséder un ossuaire.

Mr Frappat a également abordé les thèmes suivants :

- la reprise des tombes en état d'abandon,
- l'amélioration de l'aspect général du cimetière,
- l'optimisation de l'espace plutôt qu'étendre ou créer un nouveau site,
- la sécurisation des biens et des personnes dans le cimetière
- les concessions (durées, prix, établissement des actes...)

2) Modification du règlement du lotissement

Mr le Maire présente les modifications du règlement du lotissement soumis par le groupe de travail prévu à cet effet. Les articles 01 – 9.04 – 9.07 et l'insertion d'un article 9.08 portant sur la prise en compte des abris de jardin, les vérandas, les pergolas et assimilés ont été validés par le service ADS du PETR du Val d'Adour.

Le règlement modifié est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ce règlement modifié devra être validé par les 2/3 des co-lotis afin de pouvoir demander la modification du permis d'aménagement.

3) Retour dérangements toitures Mairie, Salle des Fêtes et église St Laurent

Mr le Maire précise que les travaux concernant la toiture de la Mairie ainsi que le changement de la dalle en façade sud de la Salle des fêtes ont été réalisés.

Des devis sont en cours pour la rénovation des plafonds de la Mairie et de la Salle des fêtes (Prise en charge par l'assurance).

Concernant la toiture de l'église St-Laurent, suite à la visite de l'expert de l'assurance, la prise en charges des dégâts liés à l'orage sur le clocher, à savoir le remplacement d'ardoises et la réparation du solin est possible.

Concernant la toiture, une prise en charge relative au remaniement peut être envisagée. Mr Le Maire doit contacter le charpentier afin que celui-ci mette à jour le devis.

4) Dénomination des routes départementales

Mr le Maire communique l'implantation des 2 panneaux de signalisation « Route des Pyrénées » concernant la Route Départementale 14 qui se situeront à hauteur de la maison de Mme Puchauou côté Ladevèze-Ville et de la maison de Mr Lagrenée côté Saint-Aunix.

L'implantation des panneaux de signalisation « Route de Juillac » concernant la Route Départementale 255 est abandonnée du fait de la multiplicité des panneaux à poser. En effet, il y aurait 4 panneaux car la RD 255 se décompose en D255a et D255b.

5) Présentation et validation du devis de remplacement de la VMC de la cuisine de la salle des fêtes

Mr le Maire présente le devis de remplacement de la VMC de la cuisine de la salle des fêtes, dont le moteur a « grillé » le 17 mars 2018, à hauteur de 711,85€ TTC.

Acceptation du devis à l'unanimité des membres présents.

6) Rénovation du préau près de la Mairie

Le local de stockage créé sous le préau a été habillé par un bardage en bois sur la partie supérieure.

Un récupérateur d'eau a été installé sur la façade côté nord du local de la chasse.

7) Information traitement des haies de buis et élagage du Magnolia

Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr Doux (Sivom) fera un traitement curatif sur les haies de buis du cimetière de Saint-André courant avril (Pas de taille préconisée). Suite au questionnement de l'ombre faite par le Magnolia sur les panneaux photovoltaïques, Mr Doux a également précisé que le Magnolia pouvait être élagué après la floraison.

8) Renouvellement formation exploitation licence IV

Mr le Maire fait part de la proposition de la Commission Vie du Village d'une prise en charge à hauteur de 50% concernant la sollicitation financière du comité des fêtes pour le renouvellement de la formation d'exploitation de la Licence IV dont la Mairie est propriétaire.

Mr le Maire ne prend pas part au vote.

Vote POUR = 4

Vote CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

Une prise en charge à hauteur de 50 % de cette formation à caractère obligatoire (coût total 700€ HT) est validée.

9) Etat des dotations 2018

Mr le Maire fait part des notifications au titre des dotations 2018 :

	Dotations notifiées	Dotations budgétisées	Différentiel
Dotation élu local	2 972 €	2 972 €	-
Dotation forfaitaire DF	45 455 €	45 500 €	- 45 €
Dotation solidarité urbaine & cohésion sociale	0 €	0 €	-
Dotation solidarité rurale « Bourg Centre »	0 €	0 €	-
Dotation solidarité rurale « péréquation »	8 752 €	8 000 €	+ 752 €
Dotation solidarité rurale « cible »	0 €	0 €	-
Dotation nationale de péréquation	5 053 €	5 000 €	+ 53 €
Dotation d'aménagement des communes d'outre-mer »	0 €	0 €	-
TOTAL	62 232 €	61 472 €	+ 760 €

10) Informations SMCD

Valérie DOMERC fait le compte-rendu des réunions du Syndicat Mixte de Collecte des Déchets portant sur les votes du compte administratif 2017 et le budget prévisionnel 2018.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
DEPENSES	2178 373,70 €	2 319 184,00 €	99097,32 €	206 531,00 €
RECETTES	2273398,37 €	2319184,00 €	38244,88 €	206 531,00 €

Les orientations du SMCD pour les années à venir sont :

- 2018 => fin de l'étude technique réalisée auprès des mairies pour l'élaboration du cahier des charges de l'opération containers semi-enterrés et montage de l'appel d'offre
- 2019 => consultation des entreprises et commencement des travaux
- 2020 => fin des travaux (coût de l'opération = 2 730 000 € à la charge du SMCD subventionnables)

En 2018, la gestion des 6 déchèteries, dont le coût de revient s'élève à 241 788€, sera entièrement transférée au Syndicat Mixte TRIGONE.

11) Service ADS (service d'instruction des autorisations d'urbanisme) – bilan annuel

Mr le Maire fait part au conseil municipal du bilan annuel 2017 du service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour notre commune à savoir :

Certificat d'Urbanisme b => 1

Demande Préalable de travaux => 3

Permis de Construire => 1

Permis d'Aménager => 0

Permis de Démolir => 0

12) Questions diverses

- ✓ Frédérique Hébras, secrétaire de Mairie, sera en congés, le lundi 30 avril ainsi que du 07 au 11 mai et du 22 au 25 mai
- ✓ 115 exemplaires du bulletin municipal 2017 seront édités

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H15.

Ont signé le registre tous les membres présents.